

LE SYNAVI SOUTIENT *L'ART EST PUBLIC : APPEL POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE REINVENTEE*

LE SYNAVI (Syndicat National des Arts vivants) s'associe à la campagne « L'Art est public », lancée et coordonnée par les Fédérations des Arts de la Rue.

Depuis sa création en 2003, le SYNAVI milite pour l'unité des Arts Vivants : Théâtre, Danse, Musique, Arts de la Rue, Marionnette, Arts du récit...

Depuis sa création, le SYNAVI est le syndicat d'employeurs qui, dans la diversité de ses disciplines, regroupe la plupart des structures travaillant dans l'espace public. Il défend, en particulier dans les négociations de la convention collective, les notions de « manifestation publique » et d'« espace scénique », et pas les seules « activités de plateaux ».

Depuis sa création, le SYNAVI demande que des moyens financiers supplémentaires soient alloués à ce secteur du spectacle vivant.

Depuis sa création, le SYNAVI dénonce la privatisation de l'espace public, les contraintes de plus en plus fortes et parfois liberticides de pouvoirs locaux et préfectoraux abusifs.

Depuis sa création, le SYNAVI ne cesse d'affirmer que l'œuvre artistique n'est pas un produit que l'on place en tête de gondole sur le super-marché concurrentiel des produits, mais le résultat éphémère d'une démarche artistique, et un espace de rencontre et de confrontation avec l'Autre.

L'activité artistique est en prise directe avec la société et l'espace public, dans un rapport nécessaire d'interaction concrète, de dialogue et de résistance à toutes les oppressions. Cela implique que la transmission de son Art, pour un artiste, ne se dissocie pas de son travail de création.

C'est en cela que les équipes artistiques s'inscrivent résolument dans des missions de service public. Les politiques culturelles doivent donc garantir l'avenir et l'autonomie des arts vivants dans les régions, les départements, les communautés de communes, les villes et les quartiers, les villages, pour tous et avec chacun, public et non-public.

La valorisation utilitariste de l'art, la recherche du retour immédiat sur investissement par le développement économique des territoires, la plus-value touristique, ou l'efficacité médiatique, tout cela illustre l'emprise grandissante, sur les politiques publiques, de la toute-puissante Loi du Marché.

Depuis sa création, le SYNAVI réclame inlassablement la concertation, la co-construction des politiques artistiques et culturelles, comme nécessaires à la démocratie culturelle, nécessaires à la défense de l'exception culturelle, chaque jour mises à mal par les contraintes administratives et technocratiques au service du dogme néo-libéral.

Pour ces raisons qui sont les fondements même de notre existence nous nous associons à l'appel des Fédérations des Arts de la Rue et appelons tous nos adhérents à :

Signer et relayer la déclaration « L'art est public »

Enrichir la déclaration par des contributions citoyennes

Participer à la "Ruée libre" vers Paris à partir du 26 octobre 2011

Manifester par une action collective artistique et politique à Paris, le 29 octobre 2011.

Pour plus d'informations : www.ruelibre.net